



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Mercredi 18 juin 2025**

Délibération N°2025 - 29

Adoption du Plan de financement alloué au fonctionnement des Réserves Naturelles Nationales de Martinique – Presqu'il de la Caravelle et Ilets de Sainte Anne au titre de l'année 2025

Président de séance : Monsieur Robert DULYMOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 18 juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical du 12 mars 2025
2. Finances : Présentation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et Budget Annexe CFME
3. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal
4. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Annexe CFME
5. Administration : Affectation du bâtiment du PNRM rue E. Deproges à Fort-de-France
6. Biodiversité : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité communale 2025-2028
7. Plan de financement de la Révision de la Charte 2012 –2027
8. Plan de financement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité - OMB
9. Plan de financement des Réserves au titre de l'année 2025
10. Grands Projets : Mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026
11. Plan de gestion de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
12. Demande de financement « Fonds Vert » pour projet « base de plein air décarbonée » à Vatable
13. Animation : Fixation d'un droit d'entrée à la Maison de la Mangrove
14. Demande de subvention de l'Association des Amis du PNRM
15. Convention de mise à disposition des agents du PNRM à l'Association des Amis du PNRM

Point information

16. Délégation de signature du Président du PNRM en matière de marchés publics sur l'année 2024

Questions Diverses

Membres présents

Pour la CTM → Mme F. CARIUS - Mr F. ISMAIN.-

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALEMENCY (Lorrain) - Mr J.-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) – Mr C. PALIN (Trinité).

→ **Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM). J-F. BEAUNOL(CAESM).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **Communes** : Mr H. GROS-DESORMEAUX (Anses d'Arlet) à Mr F. ISMAIN(CTM) - Mr A. ALAMELU (Basse - Pointe) à Mr J.-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr C. CYRILLE (Prêcheur) à Mr G. MONSTIN(Carbet) - Mr C. SAINT CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr B. BIROTA à Mr R. DULYMOIS (Robert).

Membres titulaires absents

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – N. LIMIER – N. ACCUS ADAINE Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J.-C. ECANVIL – O. MARIE REINE – E. DUFEAL.

→ **Communes** : Mr B. BABIN(Bellefontaine) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) - Mr L. OCCOLIER(Vauclin).

Membres titulaires absentes excusées :

Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) –Mme M-J. LAMIN (Saint Joseph) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Membres	
en exercice	53
Présents	23
Procurations	06
Exprimés	29
Vote	
Pour : 29	
Contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	
10 juin 2025	

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
Vu la délibération n°2025-15 en date du 09 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal,

Considérant que les Réserves Naturelles Nationales (RNN) de la Presqu'île de la Caravelle et des Ilets de Sainte-Anne garantissent la protection d'espèces patrimoniales (Moqueur gorge blanche, Puffin d'Audubon...), d'un patrimoine paysager unique, d'habitats naturels diversifiés...

Considérant qu'en tant que gestionnaire, le PNRM met en œuvre la gestion de ces espaces en réalisant diverses actions de surveillance (présence quasi-quotidienne de gardes), de suivi scientifique (réalisation d'inventaires et de suivis des espèces), d'aménagement (sentiers de découverte, équipements divers...), d'acquisition et d'entretien de matériel (véhicule, matériel nautique), de valorisation, d'éducation à l'environnement.

Considérant que le budget prévisionnel de fonctionnement comprend une dotation annuelle de l'Etat, soit 263 975,00 €. En 2025, en complément, il conviendrait de solliciter une contribution financière de 50 000 € dans le cadre du Contrat de Convergence Territorial (CCT) porté par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) permettant ainsi de couvrir la totalité des dépenses de fonctionnement de ces réserves naturelles nationales.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

le Comité syndical,

Article 1

Approuve le plan de financement prévisionnel, indiqué dans le tableau ci-après, alloué au fonctionnement des Réserves Naturelles Nationales de Martinique : Presqu'île de la Caravelle et Ilets de Sainte-Anne, au titre de l'année 2025 :

Plan de financement au fonctionnement des Réserves Naturelles Nationales de Martinique – Presqu'île de la Caravelle et Ilets de Sainte Anne au titre de l'année 2025	
DEPENSES	
Postes de dépenses	Montants estimatifs
Charges de personnel	273 345,00 €
Formation équipe de gestion	10 000,00 €
Actualisation signalétique d'interprétation (étude)	20 000,00 €
Autres dépenses courantes	10 630,00 €
Total dépenses prévisionnelles	313 975,00 €
RECETTES	
Financements prévisionnels	Montants estimatifs
État (DEAL Martinique)	263 975,00 €
CCT-CTM	50 000,00 €
Total financements prévisionnels	313 975,00 €

Article 2

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget en cours du Syndicat Mixte du PNRM.

Article 3

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour effectuer toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 4

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le mercredi 18 juin 2025

Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,

Robert DULYMBOIS

